

Plan de reprise des célébrations

Dans le cadre de l'urgence sanitaire et compte tenu des mesures de confinement qui ont été décrétées par les autorités, notre association cultuelle a suspendu ses cultes à partir du 15 mars 2020 inclus. Suite au décret n°2020-618 du 22 mai 2020¹ les établissements de culte ont été autorisés à recevoir à nouveau du public.

Le conseil d'administration de l'association a donc proposé ce plan de reprise de nos activités dans la conformité aux recommandations ministérielles et au guide de bonnes pratiques édité par le CNEF (Conseil National des Évangéliques de France)².

Elaboration du plan de reprise

Le conseil d'administration de l'église réformée évangélique de Lyon Gerland a chargé M. Denis Blum d'élaborer ce plan et il l'a validé au cours d'une réunion en date du 30 mai 2020, ayant donné lieu à l'établissement d'un procès-verbal. Des mises à jour ont eu lieu par la suite en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des nouvelles recommandations des autorités³.

L'objectif des mesures qui ont été décidées est d'empêcher toute contamination du public qui est accueilli dans les locaux loués ordinairement le dimanche par l'association, à savoir le ***Théâtre Lulu sur la colline***, au 60 rue Victor Lagrange, 69007 Lyon.

Les membres de l'association et le public accueilli seront tenus informés des dispositions prises par le conseil d'administration, et le plan de reprise sera communiqué au délégué départemental du CNEF, ainsi qu'à la mairie du 7^e arrondissement. Il sera également consultable sur le site internet de l'église : <https://www.egliselyongerland.org>

Aménagement du bâtiment

1/ Capacité d'accueil

Compte tenu de la surface de la salle principale, nous ne pourrions accueillir qu'un **nombre limité de 70 personnes**, afin de respecter les contraintes de distanciation physique d'1 mètre.

Afin de respecter cette capacité maximale d'accueil et de nous permettre de nous organiser au mieux, les personnes souhaitant assister aux célébrations devront **s'inscrire au préalable** via l'adresse mail de l'église (egliselyongerland@gmail.com) ou par SMS au 06.68.36.77.65, au plus tard le samedi soir à 20h (pour le culte du lendemain). La liste des participants sera conservée pendant 3 mois par le coordonnateur et pourra être communiquée aux autorités sanitaires en cas de contamination avérée d'une personne présente lors d'une célébration.

¹ Décret n° 2020-618 du 22 mai 2020 complétant le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

² <https://www.lecnef.org/articles/55699-guide-pratique-de-reprise-des-cultes-evangeliques>

³ Notamment l'article 47 du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire

La salle annexe ne pourra recevoir que 20 personnes et sera destinée aux activités d'accueil des enfants. Les deux salles de sanitaires ne recevront chacune qu'une personne à la fois.

2/ Régulation des mouvements de personnes

Un flux de circulation à **sens unique** sera matérialisé par des affiches et/ou un marquage au sol. L'entrée se fera par l'entrée habituelle du théâtre, et la sortie par la sortie de secours des coulisses.

Un flux spécifique sera prévu pour accéder aux sanitaires.

(voir le schéma d'organisation de la salle en fin de document)

Il sera demandé au public de ne pas former d'attroupement dans la salle et de ne pas se regrouper sur le trottoir devant le théâtre.

3/ Signalétique

Les consignes sanitaires telles que les gestes barrières ou les nombres de personnes autorisés par pièce seront affichés judicieusement.

4/ Aménagement des espaces communs

Les chaises resteront dans leur disposition habituelle afin de respecter les normes d'ERP⁴ mais un certain nombre de chaises seront condamnées afin d'assurer la distanciation d'1 mètre entre les personnes venues séparément. Une zone famille, une zone couple et une zone pour les individus seuls seront aménagées.

Les portes seront maintenues ouvertes pour éviter les manipulations des poignées. La porte d'entrée sera fermée 15min après le début du culte.

5/ Matériel utilisé

Il n'y aura pas de distribution de bulletins du culte ou de tout autre document. Chacun sera invité à apporter sa propre Bible. Le président de culte et le prédicateur auront chacun leur pupitre et leur propre micro. Des poubelles seront à disposition dans les différents espaces.

6/ Sanitaires

Les portes des deux espaces sanitaires seront maintenues ouvertes. De la solution hydroalcoolique et du savon liquide seront à disposition, ainsi que du papier séchant à usage unique.

7/ Nettoyage

Le nettoyage des locaux est assuré par le personnel du théâtre. Le local n'étant actuellement pas utilisé en semaine, nous ne prévoyons pas de protocole de nettoyage ou de désinfection du local. Toutefois, si un cas avéré de Covid-19 a fréquenté les locaux, nous procéderons à leur désinfection.

⁴ Etablissement Recevant du Public

Mesures liées aux personnes

1/Consignes sanitaires

Les gestes protecteurs ou barrières suivants seront affichés de manière visible et rappelés au public :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une SHA,
- Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche,
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt,
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable,
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
 - ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade
 - distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne)

Les personnes présentant des symptômes évocateurs du Covid (tels que fièvre, toux, difficultés respiratoires, oppression thoracique, maux de tête, maux de gorge, douleurs musculaires, perte de goût ou d'odorat...) seront incitées à ne pas venir dans les locaux, ou à les quitter immédiatement si les symptômes se révèlent sur place.

2/ Port du masque

Le port du masque sera obligatoire pour toutes les personnes de plus de 11 ans, conformément au décret du 22 mai 2020. Des masques homologués seront à disposition du public. Le masque sera conservé par le public pour toute la durée du culte, y compris pour les chants d'assemblée.

Les musiciens et les orateurs sur scène pourront être dispensés du port du masque dans la mesure où une distance de 3m est respectée avec le public présent en face.

Déroulement des activités

A / Le culte

1/ Horaires

Le culte débutera à 10h le dimanche matin.

Les musiciens commenceront la répétition à 9h.

Le personnel d'accueil viendra à 9h pour organiser les locaux et recevoir les consignes du coordonnateur.

Il n'y aura pas d'accueil café.

L'accueil et l'installation du public débuteront à 9h40 et se termineront à 10h15, heure à laquelle la porte d'entrée sera fermée.

2/ Accueil

Une équipe d'accueil de 3 à 4 personnes assurera la bonne installation du public et le bon déroulement de la célébration dans le respect des consignes de ce document. Elles seront identifiées par un badge.

Le public accueilli se verra proposer dès son arrivée une désinfection des mains par une solution hydroalcoolique (pour les plus de 3 ans) et le port d'un masque à usage unique s'ils n'en ont pas déjà (pour les plus de 11 ans).

Des photographies datées seront prises pour pouvoir, au besoin, apporter la preuve du respect de la réglementation et de la diligence des responsables de l'église.

3/ Installation du public

Un membre de l'équipe d'accueil se chargera de placer les participants, en commençant dans la mesure du possible par la partie avant. Il veillera à éviter tout attroupement dans la salle et à indiquer le flux de circulation à suivre pour se rendre aux toilettes.

4/ Sainte cène

La sainte cène ne sera pas célébrée pour le moment. Une réflexion ultérieure sera menée pour déterminer les conditions pratiques possibles de l'accomplissement de ce rite.

5/ Offrande

Les offrandes volontaires des participants seront recueillies dans un récipient dédié à disposition lors de la sortie de la salle. La personne chargée de compter les offrandes (espèces et chèques) portera des gants à usage unique et l'enveloppe dans laquelle elles seront placées ne sera pas ouverte pendant 5 jours.

Le président de culte encouragera les participants à privilégier les offrandes en ligne sur le site internet de l'église.

6/ Sortie

A la fin du culte, le public sera invité à sortir de manière ordonnée, et dans le respect des règles de distanciation physique. De la solution hydroalcoolique sera disposée à la sortie.

B/ Activités des enfants

1/ Garderie et éveil à la foi

L'accueil des enfants de 0 à 3 ans va reprendre en septembre en suivant les recommandations du plan de déconfinement relatif à l'accueil de petite enfance⁵. La distanciation physique d'un mètre ne s'appliquera ni entre les enfants, ni avec les adultes en charge. Le port du masque ne sera pas exigé pour les enfants. Aucun aliment ne sera partagé entre les enfants et le matériel utilisé sera lavé ou désinfecté dans la mesure du possible.

2/ Club biblique

L'accueil des enfants de 4 à 10 ans suivra le Protocole sanitaire applicable aux Accueils Collectifs de Mineurs sans hébergement (type "accueil de loisirs"). Nous veillerons à la désinfection des mains et au port du masque des adultes ou enfants de plus de 11 ans.

C/ Les groupes de maison

Les groupes de maison vont reprendre leurs rencontres hebdomadaires début septembre. Ces réunions rassemblent une dizaine de personnes, au domicile de membres de l'église. Nous demanderons aux participants de plus de 11 ans de porter le masque et de se désinfecter les mains à l'arrivée. Le responsable de chaque groupe de maison veillera à rappeler l'importance des gestes barrières et à faire respecter les règles sanitaires en vigueur (en particulier la distanciation physique d'un mètre).

⁵ Guide ministériel Covid-19 – Phase 3 de la levée du confinement Modes d'accueil du jeune enfant, 22 juin 2020.

Schéma d'organisation de la salle

